

Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 33 (1945)

Heft: 689

Artikel: Les élections anglaises et les femmes

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-265546>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 16.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Le Mouvement Féministe

Parait tous les quinze jours le samedi

DIRECTION ET RÉDACTION

Mme Emilie GOURD, Crêts de Pregny

ADMINISTRATION

Mme Renée BERGUER, 7, route de Chêne

Compte de Chèques postaux I. 943

Organe officiel
des publications de l'Alliance nationale
de Sociétés féminines suisses

Les articles signés n'engagent que leurs auteurs

ABONNEMENTS

SUISSE 1 an Fr. 6.—

• 6 mois • 3.50

ETRANGER • 8.—

Le numéro • 0.25

Les abonnements partent de n'importe quelle date

ANNONCES

11 cent, le mm.

Largeur de la colonne : 70 mm.

Réductions p. annonces répétées

A relire à cette date
du 14 juillet :

La notion fondamentale de la justice, c'est que les droits de tous sont égaux en principe. Dans le droit des autres, nous devons respecter notre propre droit.

A. SPIR
(« Paroles d'un sage »)

Un petit tour d'horizon suffragiste

Les radicaux genevois et le vote des femmes

Sous ce premier titre, le *Bulletin* de presse de l'Association suisse pour le Suffrage, passant en revue les initiatives, projets de lois, motions et campagnes suffragistes, que nous énumérons dans nos précédents numéros, arrive au chiffre total de onze: soit 3 à Zurich (motion socialiste, motion radicale, et initiative du parti du travail), 1 à Bâle (motion du même parti du travail), 1 à Soleure (demande par un député catholique du droit de vote et d'éligibilité facultatif en matière cantonale), 1 à Lucerne (motion libérale et catholique pour le vote cantonal et communal), 1 dans le canton Vaud (motion socialiste), 1 à Neuchâtel (idem), 2 à Genève (initiative du parti du travail et projet de loi socialiste déposé au Grand Conseil), plus les 50.000 signatures obtenues par la pétition bernoise demandant le vote communal facultatif. A cela venant s'ajouter le postulat Oprecht — que nous dirions en sommeil aux Chambres fédérales depuis plus d'une année, si une résolution des groupes féminins du Parti socialiste suisse n'avait pas et à l'unanimité mis vigoureusement l'accent, au récent Congrès de Biel, sur l'égalité de traitement entre les sexes — nous attestons bien le total indiqué de onze. Donc, et même chez nous, l'idée marche...

* * *

Nous ne pouvons cependant pas annoncer que cette marche soit très rapide partout, et à Genève, après un prompt départ du projet Dupont-Willemin, c'est une halte, qui risque d'être plus longue que ne le prévoit ce début qu'il nous faut enregistrer. En effet, la

LA LIGNIÈRE Gland (Vaud) (tél. 9.80.61)

Établissement médical, diététique et physiothérapeutique. Traite depuis 35 ans avec succès les affections du tube digestif (spécialement l'ulcère de l'estomac et du duodénum), du foie, du cœur et des reins.

Convalescences.

Médecin-chef: Dr. H. Müller.

Cures de repos

Figures et silhouettes de femmes Femmes d'hommes politiques

1. La charmante Mrs Churchill

Le mariage à St-Margaret Westminster, en cette année 1908, du jeune et bouillant politicien, Winston Churchill, et de la charmante Clémentine Hozier, fut une vraie *Society and political sensation*. Ministre de Cabinet à l'âge de 33 ans, Winston était évidemment destiné à accomplir une brillante carrière politique; en outre, l'étrange amitié qui unissait sa mère et Lady Blanche Hozier garantissait la chaude approbation des deux familles à cette union. Ce fut un mariage d'amour dans toute l'acceptation du terme; et cela était bien dans le caractère du jeune Winston d'assumer des responsabilités matrimoniales sans disposer d'aucune base financière solide pour se mettre en ménage. A part son traitement de ministre, il ne possédait en tout et pour tout que ce qu'il gagnait avec sa plume. Il avait épargné 6.000 livres sur l'argent gagné au cours d'une tournée et de conférences effectuée huit ans auparavant, et la biographie de son père lui avait rapporté 8.000 livres. Mais de toutes les décisions spontanées prises par lui au cours de ses diverses carrières, son mariage fut sans contredit celle qui lui a procuré la plus complète satisfaction.

La jeune Mrs. Churchill se révéla par la suite une brillante conférencière, et en maintes occasions prit la parole pour défendre énergiquement le point de vue de son mari; et si la guerre de 1914-1918 et la naissance de ses enfants

Commission du Grand Conseil convoquée pour le 2 juillet a estimé, à la majorité d'une voix seulement, et sans même avoir le temps de prendre connaissance de la demande d'entendre une délégation formulée par l'Association pour le Suffrage, qu'il était préférable d'attendre l'aboutissement de l'initiative en cours du Parti du travail. Cela pourrait paraître logique au premier abord, si les noms des promoteurs de cette suggestion (radical et démocrate irréductibles adversaires du droit de vote féminin), et de ceux qui lui ont fait opposition ne nous éclairaient sur le but de ce torpillage politique de cette proposition... Le Grand Conseil l'avant malheureusement faite sienne, les suffragistes genevoises auront tout au moins des vacances d'être tranquilles devant elles, puisque c'est le 7 août que l'initiative du Parti du travail doit être déposée, et que jusqu'en automne il n'y aura plus de rencontres parlementaires. D'autre part, certaines paroles, certains faits significatifs, prouvent bien à quel point le travail de propagande de persuasion est à reprendre une fois de plus: c'est comme dans l'histoire du *Petit navire*! Nous nous étonnons un peu par exemple que, lorsque M. Jacot-Descombes (radical, naturellement...) a signalé « l'anomalie qui présente le fait que les Confédérées qui n'avaient pas le droit de vote dans leur propre canton pourraient décider du sort des affaires genevoises », il ne se soit trouvé aucun de ses collègues pour lui mettre en réponse sous le nez le postulat Oprecht justement! Mais combien de ces Messieurs connaissent-ils le mouvement suffragiste hors des limites étroites de leur propre canton?...

E. Gd.

P. S. Les lignes qui précèdent étaient écrites, lorsque les quotidiens nous ont annoncé la décision du Parti radical genevois confirmant ce que nous venions de décrire, soit le petit jeu de raquette qui renvoie la balle suffragiste sur le filet de tennis — pardon! l'instance politique qui n'est justement pas celle que l'on propose! Mais cette fois-ci, la floraison des manifestations suffragistes à laquelle nous avons fait assister l'après-guerre risque d'embrasser fortement les radicaux genevois: vous vous opposerez, dites-vous Messieurs, à une initiative accordant le droit de vote aux femmes dans le seul canton de Genève? mais savez-vous bien alors que sur

terrain fédéral le postulat Oprecht vous tend les bras? et, puisque vous avez décidé d'admettre le suffrage féminin « pour l'ensemble de la Suisse » nous attendons de voir vos mandataires à l'œuvre dès la prochaine session des Chambres! Le spectacle vaudra sa place!

E. Gd.

Une femme ministre en Norvège

On a pu lire dans la presse quotidienne que le nouveau cabinet norvégien, organisé depuis la libération, comprend une femme, Mme Kersten Hansteen, ministre sans porte-feuille, spécialement chargée de tâches sociales particulières. Et l'on se doute de la charge que va représenter ce ministère après cinq années d'une guerre impitoyable, de misères sans nom, de déportations, d'exécutions... Il faut le grand cœur d'une femme et des capacités toutes spéciales pour faire face à cette tâche écrasante.

E. Gd.



Clické Mouvement Féministe

Les élections anglaises et les femmes

Il ne nous a pas été possible de savoir exactement, au moment où nous écrivons ces lignes, combien et lesquelles des 55 candidats, sur 640 députés à élire à la Chambre des Communes, ont subi victorieusement l'épreuve de la votation populaire; et le télégramme par lequel nous demandions le résultat de la campagne électorale de Mrs. Corbett Ashby, toujours fidèle au parti libéral, ne nous a pas encore apporté de réponse. (Rappelons que durant la décade qui vient de se terminer (1935-1945) 14 femmes siégeaient à la Chambre).

Nous pourrons certainement dire toutes ces nouvelles dans notre prochain numéro, mais nous n'aurions pas voulu laisser croire à nos lecteurs, par notre silence forcé, que les femmes anglaises ne se sont pas intéressées à cette importante consultation nationale: bien au contraire, tous les détails, pittoresques, amusants ou documentaires, que nous ont signalés les journaux, ont prouvé la part active qu'elles ont prise à ces élections, apportant souvent, comme cela était autorisé, le bulletin de leur mari, encore sous les drapeaux, et votant hon-

éloignèrent pour un temps de la tribune politique, elle y revint pour plaider la cause de son fils Randolph, lorsqu'en 1935 celui-ci se présenta aux élections comme candidat conservateur pour West Toxeth (Liverpool). Aujourd'hui encore, lorsqu'elle s'adresse à ses concitoyens, c'est toujours pour les engager à soutenir des organisations charitables dont elle s'occupe activement. Sa première émission à la Radio anglaise, en novembre 1940, était destinée aux femmes de l'Inde; en octobre 1941, elle accepta de patronner un mouvement spécial d'aide à la Russie, et douze jours après qu'elle eût lancé son premier appel sur les ondes, le fonds constitué par la Croix-Rouge se montait à 370.000 livres, somme qui, quelques mois plus tard, atteignit 526.551 livres. Une autre cause particulièrement chère au cœur de Mrs. Churchill, et en faveur de laquelle elle a souvent pris la parole au micro, est l'Y. W. C. A. (l'Union chrétienne de Jeunes filles) dont elle administre le fonds de guerre. Aux côtés de son mari, on l'a vue parcourir les régions bombardées et visiter les grands centres communaux d'alimentation qui ont été organisés pour venir en aide aux populations sinistres.

Tout ce que Mrs. Churchill entreprend et d'ores et déjà vaut au succès! Son charme personnel, fait de simplicité et de bonne grâce, son esprit sérieux et sa vive intelligence ont toujours opéré ce miracle de lui attirer l'affection spontanée de chacun. Grande, svelte, élégante, avec de beaux yeux gris et épaisse boucles de cheveux disposées en étages sur le front selon un style classique, la femme du Premier s'habille avec goût, mais sans nulle extravagance, et bien que portant longtemps les mêmes toilettes, trouve

le moyen d'être la femme la mieux vêtue partout où elle paraît. Excellente linguiste et brillante oratrice, elle possède également la faculté si rare de s'adresser à chacun comme à un ami personnel. Au cours d'une longue vie conjugale sans nuages, elle n'a presque jamais manqué d'assister aux discours importants prononcés par son mari à la Chambre des Communes; il y a deux ans, elle prenait place à la galerie afin d'entendre son fils Randolph, de retour du Moyen Orient, faire un discours brillant et spirituel.

Les trente sept ans de mariage de Mrs. Churchill lui ont fourni maintes occasions de changer fréquemment de domicile! mais aujourd'hui son autorité s'étend sur le No 10 de Downing Street (résidence du Premier Ministre: Réd.). Les soins d'un ménage en temps de guerre requièrent doute davantage de savoir-faire, d'habileté et de tact qu'en temps normal; or le No 10 de Downing Street ne saurait être considéré comme une maison particulièrement facile à diriger!

Rendre son foyer accueillant à un travailleur infatigable, accomplissant une tâche gigantesque, telle est la mission dévolue à Mrs. Churchill et l'on peut être assuré qu'elle l'accomplit avec le plus grand succès! Les Churchill ont quatre enfants; une fille, Marigold, est morte d'une pneumonie tandis qu'elle était encore en bas-âge. L'aînée, Diana, épouse de Duncan Sandys, secrétaire financier au War Office, est infirmière dans l'armée. Le seul fils, Randolph, est député, membre du parti conservateur, et major dans l'armée; après avoir occupé un poste important au Moyen-Orient, il fit partie de la mission britannique auprès du quartier du maréchal Tito.

C'est un excellent parachutiste. Vient ensuite Diana, actrice de profession, épouse du comédien Vic Oliver, qui sert actuellement dans les W. A. F. (Services auxiliaires féminins de la R.A.F.). La cadette, Mary, est officier dans P.A.T.S. (Service territorial auxiliaire). Mère très tendre et très attachée à ses enfants, Mrs. Churchill avait l'habitude de les avoir toujours auprès d'elle; mais comme tant d'autres familles que la guerre a dispersées dans le monde, la femme Churchill a été séparée par les circonstances; et comme tant d'autres mères, Mrs. Churchill doit se contenter de brèves périodes de permissions pour revoir les siens.

Aucune note biographique concernant la femme du Premier anglais ne serait complète si n'y était fait mention des liens d'affection si étroits qui lient les deux époux et de l'intimité complète qu'ègrent entre eux. La dévotion de Mrs. Churchill à son époux est absolue, et sa plus grande préoccupation est son bien-être et son bonheur. Il n'est pas exagéré de prétendre que, sans ses soins et sa constante sollicitude, le grand chef anglais aurait difficilement supporté le pesant fardeau qui pèse sur ses robustes épaules. Lui-même, parlant de son mariage, a déclaré que « ce fut de beaucoup l'événement le plus fortuné et le plus joyeux qui ait marqué le cours de son existence: car s'est-il écrit « qu'y a-t-il de plus beau que d'être uni et de marcher d'un même pas dans la vie aux côtés d'un être incapable d'une vilaine pensée! »

2. Mme Molotov

Cette grande dame soviétique, au beau visage énergique, dirigea pendant quelques années le

nétement et selon leurs convictions de façon différente pour elle et pour lui ! D'après certaines statistiques d'agences de presse, il y a eu des villes, Liverpool par exemple, où l'on a compté la proportion de trois électrices prenant part au scrutin pour un électeur; à Oxford, cette proportion est même montée à six femmes pour un homme. A noter encore, comme un trait pittoresque, et une réponse à un argument que nous entendons bien souvent sur le temps que fera perdre à la mère de famille l'exercice du droit de vote, que dans des quartiers populaires de Londres, des équipes de volontaires se chargeaient des enfants, pendant que les mères se rendaient aux urnes.

Au sujet des allocations familiales

La protection de la famille est à l'ordre du jour dans toute la Suisse; depuis un certain temps il ne se passe guère de semaine que par nos journaux, l'on n'apprenne que l'autorité législative de tel ou tel canton examine un projet de loi sur les allocation familiales. Le rapport du Conseil fédéral à l'Assemblée fédérale sur l'initiative « Pour la famille » considère également qu'il est nécessaire d'accorder à la Confédération les pouvoirs constitutionnels nécessaires pour légiférer en matière de caisses de compensation familiales.

Le fait que le principe même des pouvoirs à accorder à la Confédération en ce domaine a été admis sans trop de peine n'implique cependant pas que la réglementation se fera aisément. Certains députés l'ont clairement laissé entendre: il s'agira de discuter au moment où la Confédération préparera une ou des lois en exécution du nouvel article constitutionnel — à condition qu'il ait été précédemment adopté en principe par le peuple. Les difficultés qui surgiront alors, on a pu s'en faire une idée lors d'une récente séance de la Commission suisse de Protection de la famille à laquelle assistaient une soixantaine de représentants des caisses déjà existantes et de personnes spécialement intéressées au problème des allocations familiales. Les systèmes de financement des caisses, de versement des primes sont divers. Déjà, les cantons qui ont légiféré en matière d'allocations familiales (Vaud, Genève, Fribourg) ont choisi des solutions différentes. A côté de cela existent nombre de caisses professionnelles ou interprofessionnelles ayant aussi leurs méthodes. Si de nouvelles caisses se créent encore — comme il est probable — avant que la Confédération n'intervienne, nous aurons une véritable mosaïque d'institutions

dont les unes dépasseront les cadres cantonaux. Mais cela nous mènerait trop loin d'entrer ici dans le détail des différentes solutions possibles: notre but est, indépendamment des autres principes en discussion, de faire ressortir un certain nombre de points auxquels les femmes sont spécialement intéressées.

Il s'agit, avant tout, que le principe de base suivant soit admis: *L'allocation familiale n'est pas une augmentation du salaire du chef de famille. C'est une contribution à l'entretien de la famille.*

La première conséquence est que l'allocation doit être nettement séparée du salaire; sans cela l'ouvrier ou l'employé qui les touche en même temps a tendance à considérer le tout comme son gain personnel et à oublier le but de l'allocation, et l'opinion selon laquelle on a affaire, non plus à un salaire rendement, mais à un salaire social, risque ainsi de s'affirmer encore. Or, depuis des dizaines et des dizaines d'années, les femmes luttent pour obtenir que le principe « à travail égal, salaire égal » leur soit appliquée, à elles qui, effectuant le même travail, souvent même un meilleur travail que l'ouvrier, sont payées — parce que femmes — beaucoup moins, parfois la moitié moins, et pire encore ! Le jour où des allocations familiales seront versées à la famille, indépendamment du salaire, une des plus importantes raisons invoquées par les défenseurs de l'inégalité des salaires masculins et féminins disparaîtra, mais, encore faut-il que ces allocations soient véritablement séparées du salaire. Ce qui implique que pratiquement, on devrait effectuer le versement de l'argent, non pas directement à l'ouvrier ou à l'employé en même temps que son salaire, mais à un autre moment et d'une autre façon (par exemple par la poste). Il peut sembler que ce sont là des chinoiseries. Il n'en est rien. L'importance de ces différences pratiques est indiscutable, car elles accusent nettement le caractère spé-

IN MEMORIAM

Le pasteur Rudolf Schwarz (Bâle)

Très connu dans les milieux suffragistes de Suisse allemande, le pasteur Schwarz l'était beaucoup moins chez nous, quand bien même il vient de mourir dans une clinique de la rive vaudoise; et c'est pourquoi, et parce qu'il fut un fervent défenseur de notre cause suffragiste, le *Mouvement* tient à dire tout ce que nous devons à sa mémoire.

L'Association suisse pour le Suffrage féminin était en train justement de préparer une nouvelle édition de sa petite brochure: *Deux douzaines d'arguments contre le vote des femmes, et ce que j'y réponds*, qui a été des années durant le vade-mecum indispensable de toutes les conférencières suffragistes d'outre-Sarine, qui pouvaient de la sorte, après une séance, mettre dans la main de ces auditrices silencieuses, qui semblaient garder derrière leur front têtu on ne

peut dire, une réplique à la brochure de l'Association.

Le pasteur Schwarz, dans sa brochure, a démontré que les arguments de l'Association étaient fondés sur des faits erronés, et que les réponses qu'il y apportait étaient fondées sur des faits exacts. Il a donc contribué à démontrer que les arguments de l'Association étaient fondés sur des faits erronés, et que les réponses qu'il y apportait étaient fondées sur des faits exacts. Il a donc contribué à démontrer que les arguments de l'Association étaient fondés sur des faits erronés, et que les réponses qu'il y apportait étaient fondées sur des faits exacts.

sait quelle idée erronée, la réponse du tac au tac qui les fera réfléchir ! Puis, lorsque notre Association ouvrit, en 1921, au contraire, un concours pour une pièce de théâtre suffragiste, ce fut le pasteur Schwarz qui obtint un des premiers prix avec sa *Frau Wehrli*, constamment jouée dans des soirées de propagande, et dont l'allant, la bonhomie, le dialogue heureux dépourvu de tout prêchi-prêche, ont certainement amené bien des spectateurs à se dire qu'après tout ce vote des femmes tant décrié n'était pas chose si terrible que cela...

Et puis, si Dieu merci ! beaucoup d'hommes sont en principe des suffragistes convaincus, ce n'est qu'une minorité parmi eux qui consacre du temps et des peines à du travail pratique de propagande. Aussi notre souvenir va-t-il au pasteur Schwarz avec reconnaissance et regrets,

E. Go.

¹ Publié dans le volume de 1923 de l'*Annuaire des Femmes suisses*.

n'en réclame d'ailleurs aucune), trimant du matin au soir, se privant, elle, pour accorder à ses enfants et à son mari ce dont ils ont besoin et se surmenant pour arriver à nouer les deux bouts. C'est elle qui a charge de nourrir, vêtir et loger la famille avec les revenus dont elle peut disposer, elle qui doit répartir, compter, épargner, acheter. Elle surtout, qui doit rendre compte de l'usage qu'elle a fait du salaire du mari. Or celui-ci a souvent tendance à croire qu'il est large en donnant *presque* toute sa paie pour le ménage. La femme, même la plus économique, fait maintes fois figure de prodigue...

Pourquoi ne pas verser l'allocation à la femme, en sa qualité de directrice du ménage ? La femme représente l'union conjugale au même titre que le mari dans la limite de ses pouvoirs qui consistent à diriger le ménage. Or, les allocations sont destinées à couvrir une petite partie des besoins de la famille: nourriture, vêtements, éclairage, chauffage, etc. Tout cela est de la compétence de la femme et il semblerait naturel que les allocations lui soient remises directement sans passer par le mari lequel n'est pas personnellement bénéficiaire. Ce système qui, pratiquement, serait réalisable simplement en effectuant le versement par la poste, aurait le double avantage de faire ressortir nettement le caractère de prestation sociale à la famille qui ont les allocations, et de placer la femme à son rang normal d'administratrice du ménage, laquelle a le droit de recevoir l'argent nécessaire pour subvenir aux dépenses courantes et ne dépend pas uniquement de la générosité du chef de famille.

Quoi qu'il en soit, cependant, il faut exi-

Un message de l'Union des Femmes de Genève à la reine Wilhelmine de Hollande

L'histoire se répète... Car nous nous souvenons comment, en 1915, l'Union des Femmes de Genève avait envoyé une adresse de respectueuse admiration pour son courage et sa ténacité devant l'adversité à la reine Elisabeth de Belgique, qui l'avait fait remarquer officiellement... Et trente ans plus tard, c'est à une autre souveraine d'un petit pays, qui n'a jamais voulu, elle non plus, plier devant l'occupation et le malheur, à la reine Wilhelmine de Hollande, que la doyenne des Sociétés féminines genevoises a télégraphié le 24 mai dernier le message ci-après, lors de la libération du vaillant petit peuple :
1 Le Bulletin britannique d'informations avait fourni ces détails, qui intéresseront sûrement nos lecteurs sur la vie austère et retirée menée par la souveraine en exil.

...La Reine Wilhelmine, que le public révère aujourd'hui pour son indomptable courage, a mené depuis son arrivée une vie des plus simples. Sa maison comporte deux pièces pour elle-même, deux pour le prince Bernhard, et une pour sa dame de compagnie, une pour sa secrétaire, deux chambres d'amis, un salon et une salle à manger. En quatre ans, la Reine n'a guère été épargnée par les bombes: elle habitait d'abord dans Eaton Square mais, quand commencèrent les raids sur Londres, on lui conseilla d'aller à Roehampton, où elle prit une maison de campagne qu'une bombe détruisit; elle séjourna plus tard à South Mimms (Hertfordshire) où elle fut encore bombardée. Jamais pourtant bombs ni « V 1 » n'entraînèrent le moins du monde son activité.

Mesdames,
J'ai l'honneur de vous faire savoir que

j'ai été chargé par sa Majesté, la Reine des Pays-Bas, de vous exprimer ses sincères remerciements pour votre télégramme et ses vœux rétrospectifs à l'occasion de la libération des Pays-Bas. Votre aimable geste a été très apprécié.
Veuillez agréer, Mesdames, etc.

¹ Le Bulletin britannique d'informations avait fourni ces détails, qui intéresseront sûrement nos lecteurs sur la vie austère et retirée menée par la souveraine en exil.

A quoi la reine a fait répondre par l'intermédiaire de la Légation des Pays-Bas à Berne, en date du 15 juin:
*Mesdames,
*J'ai l'honneur de vous faire savoir que**

gnito sous le nom de « Karpowska », son nom de jeune fille. Elle fut l'hôte de son frère Sam et demeura quelques temps à Bridgeport. M. Karp donna en son honneur une grande réception à laquelle il convia toutes les personnalités de la ville. Nul ne soupçonna que l'élegant visiteuse qu'on venait de présenter à la select société américaine était une commissaire du peuple de l'Union des Républiques soviétiques.

La Gentchovina se rendit également à Washington où elle fut reçue par l'ambassadeur soviétique, et où Mme Roosevelt l'invita à un thé avec la femme de l'ambassadeur russe. Le voyage de Mme Molotov ne fut pas sans comporter des résultats pratiques: quatre mois après son départ, son frère Sam fonda « The Karp Export and Import Corporation » dont les bureaux furent installés au numéro 220 de la Cinquième avenue, à New-York. Cette compagnie était chargée de construire pour le compte du gouvernement russe plusieurs centaines de croiseurs dont le prix devait atteindre deux cents millions de dollars. Entre temps, la guerre ayant éclaté en Europe, le projet de construction de bateaux pour la Russie fut momentanément suspendu.

Fanny May.

Nos femmes artistes :

Quelques minutes avec Laure Guyot

La guerre nous a restitué une artiste que nous ne connaissons pas et qui pourtant était des nôtres. Mme Laure Guyot, née à Malvilliers dans le Val-de-Ruz, a fait une brillante carrière de peintre en Hollande. Les musées de la Haye et

de Haarlem lui ont acheté plusieurs toiles. Les critiques les plus en vue des Pays-Bas ont dit leur admiration pour notre compatriote. Rentrée de Hollande en 1942, parce que « on ne pouvait plus y tenir », elle a réussi à se faire suivre par une petite cargaison de tableaux. Ceux-ci ont été exposés le mois dernier à Berne, dans les salons du Lycée Club. C'est là que je suis allée voir Mme Guyot dans le but de l'interroger sur sa carrière et sur son art, afin de la présenter aux lectrices du *Mouvement*.

Au moment où je suis entrée, une étrange impression de puissance m'a saisie. Un grand vase bleu, d'un bleu de turquoise enrichi d'harmonies indéfinissables, animait de sa clarté une nature morte d'une séduction rare. Entre deux portraits sombres, d'où les visages ressortaient en un modèle tendre et lumineux, éclatait le chant d'un bouquet de rose thé. Concert à la fois discret et vibrant, des fleurs et des objets livraient le secret de leur beauté.

Une amie s'approcha pour m'informer que l'artiste se trouvait dans la salle voisine. Déjà, je me la représentais grande, un peu majestueuse dans sa force créatrice, et je ne l'identifiais pas du premier coup lorsqu'une vive petite personne, toute mince et effacée, vint d'un pas menu me souhaiter la bienvenue.

— Non... je n'ai rien à vous dire pour votre journal. Je n'aime pas qu'on parle de moi ; ça me gêne. Et que pourriez-vous dire d'intéressant ?... Oui, ma vie a été assez curieuse. Je la raconterai peut-être un jour... Mais c'est ce que j'ai vu et vécu qui est intéressant, non moi-même... Venez plutôt regarder mes toiles.

Comment insister, en face de cette dame toute

simple, si modeste et décidée, en laquelle se mêlait curieusement l'aisance que donne l'habitude du monde et l'agitation nerveuse d'une timidité incroyable ? Le mieux était de faire connaissance autour d'une tasse de thé. C'est ce que proposa l'aimable présidente de la section des Beaux-Arts du Lycée Club de Berne. Alors je vis passer un rayon sur le visage austère de Laure Guyot et elle dit : « Bonne idée ! j'aime tant les petits gâteaux ! » Hélas, la fenêtre entrouverte par ce rayon de gourmandise se referma aussitôt ; la paupière retomba sur le regard qui en avait trop dit et, de nouveau, je sentis que les communications étaient coupées. Ce ne fut que plus tard, en causant de choses et d'autres, que l'artiste se prit à rire. Rire fugitif, mais qui, soudain, me la fit retrouver. Je me rappelai une fois intitulée *La Rieuse* où je croyais avoir reconnu ses traits. Eh bien, puisque Mme Guyot n'avait rien à me dire, c'est *La Rieuse* que j'irai interviewer, cette *Rieuse* où s'épanouissait, à travers la magie de l'art, une expression si passagère dans la vie réelle qu'on ne pouvait la saisir.

Je quittai donc mes compagnes pour rentrer dans l'exposition maintenant déserte, et c'est là que j'interrogeais la véritable Laure Guyot, celle qui ne connaît aucune timidité, aucune retenue, celle qui se livre toute entière.

« Oui, me dit-elle, tu ne t'es pas trompée ; malgré ma faiblesse je suis d'une forte race. D'une race qui a beaucoup peiné et qui sait qu'on n'arrive à bout de rien que par la volonté, la minutie et la patience. Si je ris, c'est que je connais la vie. Elle est dure, elle est difficile, elle est déconcertante ; ce n'est qu'en la dominant de



LA RÉSIDENCE
Florissant 11 GENÈVE
 Tél. 413.88 (8 lignes)
Hôtel-Restaurant Bar
 Grands et petits salons pour réceptions
160 lits
 Téléphone dans toutes les chambres
 Deux tennis - Parc pour autos - Arrangements p. familles
 G. E. LUSSY, Dir.